



- COMMUNIQUE -

**RECOMMANDATION AFEP-MEDEF DU 6 OCTOBRE 2008
SUR LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS DES SOCIETES COTÉES**

Par décision en date du 17 novembre 2008, le Collège de la Gérance de Rubis a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants des sociétés cotées.

La Gérance considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L 225-68 du code de commerce à compter de l'exercice en cours.

La Gérance